

Déclaration de protection des données MyDocs

Déclarations générales

La protection des données et par conséquent la protection de la personnalité revêtent une grande importance pour fenaco et les unités opérationnelles du groupe fenaco-LANDI (ci-après «gFL»). Barto, 365FarmNet et toutes les unités opérationnelles impliquées du gFL observent strictement la loi fédérale suisse sur la protection des données et l'ordonnance y relative. Le présent document vous donne un aperçu de la manière dont la protection des données personnelles est assurée, et identifie les données qui sont traitées, dans quel but et par qui.

La présente déclaration de protection des données est divisée en deux. La première partie contient des déclarations générales sur la protection des données, valables pour toutes les applications en relation avec MyDocs. Dans la seconde partie, vous trouverez les données détaillées sur les différents domaines fonctionnels.

Responsabilités:

Responsable du traitement:
fenaco société coopérative
Erlachstrasse 5
Case postale 3307
3001 Berne

Responsable de la protection des données du groupe fenaco-LANDI:
fenaco société coopérative
Responsable de la protection des données
Allée 1A
6210 Sursee

Quels sont vos droits de personne concernée?

En vertu de la loi sur la protection des données, vous disposez de différents droits en tant que personne concernée. Concrètement, il s'agit des droits suivants:

- Droit d'accès: vous pouvez en tout temps effectuer une demande de renseignements. En guise de réponse, vous recevez des informations sur les données disponibles à votre sujet dans le fichier. Vous recevez également des renseignements sur le but et le cas échéant sur la base légale du traitement.
- Rectification: si vous constatez que vos données ne sont pas correctes, vous pouvez demander au responsable de les rectifier sur-le-champ.
- Destruction: si vous ne souhaitez plus utiliser MyDocs, vous pouvez demander la destruction de vos données. Dans ce cas, toutes les données concernées sont irrévocablement supprimées. La destruction a lieu pour autant qu'il n'y ait pas d'obligation légale de conserver les données ou que cela soit nécessaire pour exécuter le contrat. Lors de la destruction, il faut tenir compte du fait que les données sont détruites irrévocablement et ne peuvent plus être créées si vous souhaitez néanmoins réutiliser MyDocs ultérieurement.

Vous pouvez exercer vos droits directement chez fenaco société coopérative en tant que fournisseur de MyDocs.

Comment vos données personnelles sont-elles protégées?

Vos données sont enregistrées exclusivement sur les serveurs du gFL, ou auprès de partenaires dont il estime la protection des données adéquate. Les serveurs sont protégés des accès non autorisés selon l'état actuel de la technique et par des mesures organisationnelles correspondantes. Entre les partenaires impliqués dans le traitement des données, il existe des accords concernant la sous-traitance de données. Ces accords régissent le traitement adéquat et conforme à la loi de vos données. Ils décrivent en outre les mesures techniques et organisationnelles permettant de protéger les données de l'accès non autorisé. D'ailleurs, les accords en question stipulent également que les données à caractère personnel ne peuvent être utilisées que pour exécuter le mandat du gFL.

Dans quels pays les données personnelles sont-elles transmises?

Les données de base (informations concernant des personnes, des entreprises, des parcelles) provenant de 365FarmNet et les données concernant les décomptes, les factures, les taxations, etc. qui sont acquises par les systèmes des unités impliquées du gFL et affichées dans MyDocs sont enregistrées sur des stockages en nuage de Microsoft. Les serveurs se trouvent en Irlande et aux Pays-Bas. Ces deux pays sont assujettis au règlement général européen sur la protection des données, qui garantit une protection élevée des données. Selon la loi sur la protection des données, le fournisseur de nuage est considéré comme un sous-traitant de données. Dans le cadre de l'exploitation et de l'entretien du nuage, le fournisseur a théoriquement accès aux données. Entre le fournisseur du nuage et fenaco, un accord correspondant sur la sous-traitance de données a été passé, qui garantit un traitement des données sécurisé et conforme à la loi. Avec cet accord, le fournisseur s'engage à traiter fiduciairement les données et assure que les données sont utilisées exclusivement aux fins de sous-traitance de données.

A qui pouvez-vous adresser vos demandes?

En principe, le partenaire qui a recueilli les données est toujours responsable de leur traitement. Si vous avez une question ou un souhait, vous pouvez vous adresser directement à l'entreprise concernée. Le fournisseur de MyDocs est fenaco société coopérative. Vous pouvez également adresser votre demande directement à celle-ci. Vous trouverez les coordonnées dans la première partie de la présente déclaration de protection des données.

Pour combien de temps enregistrons-nous vos données?

Les données personnelles ne sont mémorisées qu'aussi longtemps que cela est nécessaire pour le but dans lequel elles ont été recueillies. Elles restent mémorisées aussi longtemps que cela est nécessaire pour l'exploitation de MyDocs, respectivement pour la durée contractuelle correspondante si les données ont été recueillies pour l'exécution d'un contrat. Après la fin du contrat, les données sont détruites à moins qu'il n'existe un délai de conservation légal ou que la conservation ne soit nécessaire en relation avec l'exécution du contrat.

Version de la déclaration de protection des données

La présente déclaration de protection des données a été mise en vigueur, respectivement mise à jour le 30.03.2020. fenaco société coopérative se réserve de l'adapter en cas de modifications des directives légales, des exigences commerciales ou des processus. Les annexes [1](#) et [2](#) peuvent également changer lorsque d'autres données sont traitées ou des unités supplémentaires du gFL offrent aussi des informations sur MyDocs.

Si la déclaration de protection des données est adaptée, vous en serez informés lors du prochain démarrage du module.

Les informations actuelles sont valables pour toutes les applications et fonctions dans le cadre de MyDocs. Les détails des différents domaines fonctionnels sont expliqués ci-après.

Application module d'identification

Quelles catégories de données traitons-nous?

Afin d'assurer votre identité et d'empêcher que des personnes non autorisées puissent y accéder, nous avons créé un mécanisme d'identification. Celui-ci nécessite les données suivantes:

- numéro de client des entreprises participantes (les unités sont des entreprises du gFL, liste à [l'annexe 2](#));
- coordonnées;
- numéro agate;
- numéro d'entreprise;
- adresse électronique.

D'où proviennent les données traitées?

En contractant MyDocs, vos données sont extraites du système de 365FarmNet (ci-après «365FN») et ajustées à la gestion centrale des données de base du gFL. Lorsque les données correspondent, la gestion centrale des données de base du gFL fournit son adresse électronique au module d'identification, qui vous envoie un e-mail avec un code d'enregistrement que vous devez confirmer.

But du traitement

Dans MyDocs, diverses données concernant votre entreprise (décomptes, factures, taxations, etc.) ont été présentées. Cela vous permet de présenter et de consulter toutes les informations sur une plateforme. Afin d'empêcher que des personnes non autorisées obtiennent l'accès à vos données, votre identité doit être établie sans équivoque. Le module d'identification permet cette identification claire.

Base légale du traitement

L'identification est justifiée par la base légale de l'exécution du contrat. En contractant MyDocs, vous escomptez que vos données (factures, taxations, etc.) soient affichées conformément à la description de MyDocs. En outre, vous voulez être sûrs d'être les seuls à pouvoir consulter vos données. Afin de pouvoir répondre à votre attente et exécuter le contrat conformément à votre souhait, nous devons traiter vos données pour l'identification.

A qui les données sont-elles transmises, et dans quel but?

Au sein du gFL:

- Gestion centrale des données de base de fenaco société coopérative: en règle générale, vous êtes partenaire, fournisseur et/ou client de différentes entreprises du gFL. Afin que chacune de ces entreprises puisse communiquer avec vous et remplir ses obligations à votre égard, vos données sont en d'ordinaire gérées dans divers systèmes auprès des différentes entreprises. Cela entraîne des dépenses multiples: d'une part, vous devez annoncer les mutations d'adresses (nouveau numéro de téléphone, nouvelle adresse électronique, etc.) à toutes les entreprises, d'autre part vos données doivent être traitées dans différents systèmes. Pour cette raison, le gFL exploite une gestion centrale des données de base pour tous ses partenaires. Le but de cette gestion des données de base est d'harmoniser les données décentralisées entre les différentes entreprises du gFL et de minimiser les coûts administratifs. Lors de l'enregistrement, MyDocs vérifie vos données d'inscription sur cette gestion centrale des données de base du gFL.
- Entreprises impliquées du gFL: MyDocs permet l'affichage de vos informations de nature commerciale des entreprises du gFL de votre choix. Après une identification réussie, vos données d'identification sont transmises au système des entreprises de votre choix, avec votre autorisation de transmettre vos données (décomptes, taxations, etc.) à MyDocs.
- Département Informatique: le département Informatique du gFL englobe aussi bien la société Bison que la société fenaco Informatique. En tant que prestataires de services informatiques, les deux sociétés sont sous-traitantes et répondent de l'exploitation des systèmes informatiques et

de l'infrastructure au sein du gFL. En raison de cette responsabilité, les collaborateurs des deux entreprises ont besoin de l'accès aux systèmes, ayant donc également accès aux données, même s'ils ne les traitent pas.

En dehors du gFL:

- Microsoft: MyDocs est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Étant donné que Microsoft exploite et maintient l'infrastructure et les services nuage, Microsoft dispose également d'un accès technique aux données et est donc considéré comme un sous-traitant de données contractuel.
- Bright Skies GmbH, Hambourg: MyDocs est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Puisque Bright Skies exploite et maintient le cluster Azure Kubernetes, Bright Skies dispose d'un accès technique à la base de données et est donc considéré comme un processeur de données.
- Identitas AG a été mandatée par Barto AG pour le support de premier niveau. Dans ce cadre, Identitas traite les cas de support et est donc considéré comme un processeur de données de commande.
- Barto AG assure un support de 2e niveau. Dans ce cadre, Barto AG traite les cas de support et est donc considéré comme un processeur de données.

Des accords correspondants sur la sous-traitance de données sont conclus avec les partenaires qui doivent accéder aux systèmes dans le cadre de l'assistance, de l'exploitation et de l'entretien de ceux-ci. Ces accords comprennent toujours une liste de toutes les mesures techniques et organisationnelles prises pour protéger les données le mieux possible.

Présentation MyDocs

Quelles catégories de données traitons-nous?

Après l'identification claire, le système de l'entreprise du gFL de votre choix reçoit l'autorisation de transférer les données (décomptes, taxations, etc.) à MyDocs. Il va de soi que l'on transfère seulement les données auxquelles vous vous êtes abonnés dans MyDocs. L'étendue de l'abonnement détermine les données concernées. Vous trouverez une liste des données possibles à [l'annexe 1](#).

D'où proviennent les données traitées?

La provenance des données dépend des services que vous avez contractés. MyDocs permet l'affichage de vos informations de nature commerciale de différentes entreprises du gFL. Après une identification réussie, la permission parvient aux systèmes des entreprises de votre choix. Ensuite, les données des systèmes auxquels vous vous êtes abonnés parviennent à MyDocs.

But du traitement

Le but de MyDocs est que vous puissiez consulter toutes les données concernant votre entreprise à un emplacement central. Cela vous épargne le *login* sur différents systèmes ou le dépôt de documents qui vous sont remis sur papier. Afin de pouvoir afficher les données souhaitées centralement dans MyDocs, celles-ci devraient être traitées, c'est-à-dire qu'il faut transférer les données des systèmes des entreprises concernées vers MyDocs.

Base légale du traitement

La représentation des données dans MyDocs est justifiée par la base légale de l'exécution du contrat. En contractant MyDocs, vous escomptez que vos données soient affichées conformément à la description de MyDocs. Afin de répondre à cette attente, les données doivent être traitées.

A qui les données sont-elles transmises, et dans quel but?

Au sein du gFL:

- Département Informatique: le département Informatique du gFL englobe aussi bien la société Bison que la société fenaco Informatique. En tant que prestataires de services informatiques, les deux sociétés sont sous-traitantes et responsables de l'exploitation des systèmes informatiques

et de l'infrastructure au sein du gfl. En raison de cette responsabilité, les collaborateurs des deux entreprises ont besoin de l'accès aux systèmes, ayant donc également accès aux données, même s'ils ne les traitent pas.

En dehors du gfl:

- Microsoft: MyDocs est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Étant donné que Microsoft exploite et maintient l'infrastructure et les services cloud, Microsoft dispose également d'un accès technique aux données et est donc considéré comme un sous-traitant de données contractuel.
- Bright Skies GmbH, Hambourg: MyDocs est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Puisque Bright Skies exploite et maintient le cluster Azure Kubernetes, Bright Skies dispose d'un accès technique à la base de données et est donc considéré comme un processeur de données.
- Identitas AG a été mandatée par Barto AG pour le support de premier niveau. Dans ce cadre, Identitas traite les cas de support et est donc considéré comme un processeur de données de commande.
- Barto AG assure un support de 2e niveau. Dans ce cadre, Barto AG traite les cas de support et est donc considéré comme un processeur de données.

Des accords correspondants sur la sous-traitance de données sont conclus avec les partenaires qui doivent accéder aux systèmes dans le cadre de l'assistance, de l'exploitation et de l'entretien de ceux-ci. Ces accords comprennent toujours une liste de toutes les mesures techniques et organisationnelles prises pour protéger les données le mieux possible.

Glossaire:

gfl	groupe fenaco-LANDI. Comprend l'ensemble de fenaco société coopérative et les unités opérationnelles y afférentes
entreprise	Lorsque l'on parle d'entreprises dans le texte ci-dessus, l'on entend par là les entreprises du groupe fenaco-LANDI. Le gfl se compose de diverses entreprises, désignées comme «entreprises» dans le texte ci-dessus. Comme «entreprises», l'on entend exclusivement les entreprises du gfl. Les entreprises étrangères au gfl (par ex. 365FN, Microsoft) sont citées par leur nom.
365FN	365FarmNet GmbH, Allemagne, exploitant de la plateforme de <i>Smart Farming</i>